

UN HÉRITAGE MINIER ENFIN RESTAURÉ!

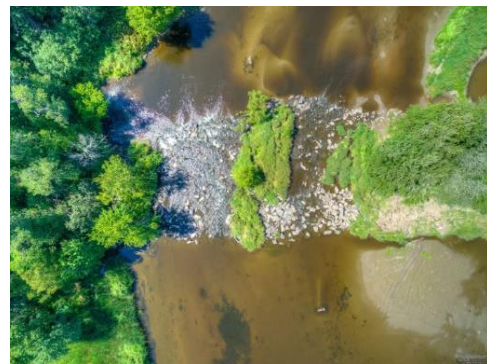
Irlande, le 23 octobre 2017 — L'Association de protection du lac à la Truite d'Irlande (APLTI) est fière d'annoncer la fin de travaux d'enrochement dans le cadre de la restauration du barrage de l'étang Stater. Il aura fallu quatre ans pour que ce projet d'envergure, visant à protéger le lac à la Truite de son ensablement et son l'évasement, se concrétise.

Le barrage, érodé d'un demi-mètre sur plus de 40 % de sa longueur, retrouve aujourd'hui ses fonctions d'origine, permettant ainsi à l'étang Stater, aux cours d'eau en aval et à leur riche écosystème d'être préservés.

L'histoire de l'étang Stater

Dans les années 50, l'entreprise minière Lake Asbestos construit un barrage en amont du lac à la Truite pour retenir la boue lors de la vidange du lac Noir, créant ainsi un lac artificiel de 1,3 km².

Avec ce bassin de sédimentation, la mine peut alors commencer le projet d'assèchement du lac Noir à Black Lake, afin d'exploiter le gisement d'amiante se trouvant sous son lit. « Le barrage ne remplissait plus sa mission depuis plusieurs années déjà et il devenait impératif d'agir, d'autant plus que l'ensablement commençait à atteindre d'autres lacs en aval », explique Réjean Vézina, président de l'APLTI.



AVANT

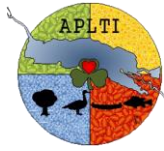
Aujourd'hui l'étang Stater est l'un des plus importants milieux humides de la Haute-Bécancour, tant par sa superficie que par sa biodiversité.

Quatre ans de démarches

Depuis plusieurs années, la municipalité d'Irlande reçoit des plaintes de la part des riverains concernant l'ensablement de leur lac. Elle informe rapidement la MRC des Appalaches de la problématique, car c'est cette dernière qui détient la compétence en matière de cours d'eau.

En 2010 et 2012, des plaintes sont également déposées au ministère de l'Environnement ainsi qu'au Centre d'expertise hydrique.

En juillet 2015, après que l'APLTI ait convaincu le conseil municipal, celle-ci demande une analyse hydrosédimentologique de l'étang Stater à l'ingénieur Miroslav Chum. Grâce à cette étude, M. Vézina dépose, le 15 janvier 2016, une demande d'aide financière au Fonds national de conservation des milieux humides d'Environnement Canada (FNCMH), en se disant qu'il faut bien



commencer quelque part. Le 7 juillet 2016, le FNCMH accepte la demande d'aide financière à concurrence de 50 % des coûts des travaux estimés.

Un projet concrétisé en deux phases

Comme les travaux doivent être concrétisés en période d'étiage, soit avant la mi-septembre de l'année en cour, le délai est malheureusement trop court. Par contre, l'aide du FNCMH permet d'obtenir l'accord du propriétaire, Granilake, ainsi que l'appui de précieux collaborateurs comme Canards Illimités (gérant de projet) et la Fondation de la faune du Québec afin de réaliser une phase de développement. Celle-ci permet de finaliser les plans, devis et d'effectuer les demandes de permis. Les travaux de restauration sont alors intégrés à une seconde phase qui fait l'objet d'une nouvelle demande d'aide financière.



APRÈS

En septembre 2017, les travaux sont finalement menés à terme. La structure de l'ancien barrage est majoritairement conservée tout en y intégrant de l'enrochement ainsi qu'une géomembrane en amont. Il a fallu presque 6 000 tonnes d'enrochements pour réaliser ces travaux. Celui-ci a été également bonifié d'une échancrure au centre permettant ainsi la libre circulation des poissons, peu importe les conditions hydrologiques.

« Grâce à l'aide financière du FNCMH et des collaborateurs, nous avons pu réaliser l'objectif prioritaire du Mémoire *Le lac à la Truite d'Irlande en voie de disparition*, déposé en janvier 2015 par les quatre associations riveraines ainsi que l'organisme GROBEC, soit de retenir les sédiments et les rejets à la source afin de limiter les apports en aval », souligne fièrement M. Vézina.

Remerciements

La détermination et la persévérance de Benoît Lemay, Martin Turcotte et Réjean Vézina, les trois riverains qui ont cofondé l'APLTI en juillet 2015, ont permis de trouver le financement ainsi que les autorisations nécessaires à la réalisation de cette restauration et de réussir là où d'autres organismes n'osaient pas s'aventurer. L'Association tient à remercier tous ses collaborateurs, ses membres ainsi que leurs commanditaires qui l'ont appuyé au cours de ces deux dernières années.

Contact :

Réjean Vézina au 418-428-9133
aplti.org@gmail.com
www.aplti.org